



Contrôler avec la comptabilité



Comptabilité

Le contrôle des déclaratifs



Déclaratifs sans erreurs = pas d'amende, pas de stress, moins de chance d'avoir un contrôle URSSAF.

La **comptabilité** peut aider pour remplir correctement ses déclaratifs.



Mais cela ne dispense pas de **tableaux de suivi** à jour et de revues exhaustives des pièces comptables concernées lors des déclaratifs.

SOMMAIRE

1

Contrôle des déclaratifs sociaux

2

Contrôle des déclaratifs fiscaux

1

Déclaratifs sociaux



Déclaratifs sociaux

Contrôler un BRC avec la comptabilité

Dossier : JINNOV - Comptabilité Grand livre Le 05/06/2024

GRAND LIVRE DU COMPTE 431000 AU COMPTE 431000

Période du 01/05/2024 au 31/05/2024

Provisoire

Avec brouillard Hors simulation Avec comptes soldés Avec les écritures lettrées et non lettrées Avec les écritures pointées et non pointées

N° Mvt	Journal	Date	N° de pièce	Libellé de l'écriture	S	Montant débit	Let.	Montant crédit	Solde cumulé
431000 Sécurité sociale									
Cumuls antérieurs au 01/05/2024						751,76		751,76	
598	BV	03/05/2024	EBV2405-S...	Bulletin de versement BC-2023-...	B			110,48	-110,48
TOTAL COMPTE 431000						751,76		862,24	-110,48
TOTAL CLASSE 4						751,76		862,24	-110,48
TOTAL GRAND LIVRE						751,76		862,24	-110,48

431

Le **cumul au crédit** du **431** pour la période doit correspondre à l'arrondi près au montant à payer pour la période.

CODES ET CATEGORIES DE SALARIÉS	EFFECTIFS	SALAIRES ARRONDIS	TAUX %	COTISATIONS ARRONDIES
027D CONTRIB. ORG. SYNDIC.	0	233	0.016	0
100A RG CAS GENERAL - ACCIDENT DU TRAVAIL		233	1.18	3
100D RG CAS GENERAL - BASE DEPLAFONNEE		233	13.17	31
100P RG CAS GENERAL - BASE PLAFONNEE		233	15.45	36
260D CSG CRDS REGIME GENERAL - BASE DEPLAFONNEE	0	233	9.70	23
332P FNAL PLAFONNE - BASE PLAFONNEE	0	233	0.10	0
430D COMPLEMENT COTISATION AF - BASE DEPLAFONNEE	0	233	1.80	4
635D COMPLEMENT COTISATION MALADIE - BASE DEPLAFONNEE	0	233	6.00	14
Salaires versés le : 31/05/2024				
Total des cotisations				111

Déclaratifs sociaux

Contrôler un TR avec la comptabilité

18/09/2023	BRC 2023-08	BQ	Charges URSSAF Étudiant et Junior	43,00	A	0,00
31/12/2023	2312-REV-000001	REV	Ecart sur règlement URSSAF étudiant	0,47	A	0,47
31/12/2023	2312-REV-000005	REV	ecartsur prev URSSAF 2023		B	0,00
Total				214,89		0,00

431

CODES ET CATÉGORIES DE SALARIÉS		SALAIRES ARRONDIS	TAUX %	COTISATIONS ARRONDIES
027D	CONTRIB. ORG. SYNDIC.	451	0.016	0
100A	RG CAS GENERAL - ACCIDENT DU TRAVAIL	451	1.23	6
100D	RG CAS GENERAL - BASE DEPLAFONNEE	451	13.05	59
100P	RG CAS GENERAL - BASE PLAFONNEE	451	15.45	70
260D	CSG CRDS REGIME GENERAL - BASE DEPLAFONNEE	451	9.70	44
332P	FNAL PLAFONNE - BASE PLAFONNEE	451	0.10	0
430D	COMPLEMENT COTISATION AF - BASE DEPLAFONNEE	451	1.80	8
635D	COMPLEMENT COTISATION MALADIE - BASE DEPLAFONNEE	451	6.00	27
Total des cotisations (A)				214

Le **cumul au crédit** du **431** pour l'année doit correspondre à l'arrondi près au montant à payer pour l'année.

Déclaratifs sociaux

Contrôler la DADS avec la comptabilité

6226



Le **cumul au débit** du **6226** pour l'année doit correspondre exactement au montant total de la colonne **Salaire brut assurance chômage et/ou AGS**.

2

Déclaratifs fiscaux



Déclaratifs fiscaux

Contrôler la TVA avec la comptabilité

44566

Le cumul au débit du 44566 sur la période doit correspondre à la **TVA déductible déclarée**.

44577

TVA collectée encaissée

44521

TVA due sur les achats intracommunautaires
de prestations de services

Le total doit correspondre à la
TVA collectée déclarée.

44522

TVA due sur les achats
intracommunautaires de biens

4453

TVA sur les achats hors UE

44567

Le cumul au crédit du 44567 sur la période correspond au **crédit de TVA à reporter**.

Déclaratifs fiscaux

L'autoliquidation



L'**autoliquidation** est une notion importante à comprendre, notamment pour tous les achats à l'étranger.

Pour résumer :

On ne se fait jamais rembourser de TVA sur des achats à l'étranger, qu'ils soient intra ou extra UE. **Ou alors** on la paie, et dans ce cas c'est tant pis pour nous, **ou alors** le fournisseur nous l'enlève directement de la facture et on ne la paie pas.

Mais dans tous les cas, il faut **autoliquider** cette TVA étrangère :

- Pour que le fisc puisse recenser les achats à l'étranger, on déclare de la TVA collectée.
- Pour éviter que ça n'impacte notre solde de TVA (qu'on ait quelque chose à payer), on la déclare aussi en déductible.

C'est pourquoi enregistrer la TVA étrangère dans différents comptes comptables est très important.

Déclaratifs fiscaux

Contrôler l'IS avec la comptabilité

Le **résultat fiscal** reporté sur la liasse fiscale doit être le même que celui inscrit dans les comptes annuels.

Des questions ?

